

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017**

Délibération
n° 2017.12.607

**Désignation du
représentant de
GrandAngoulême au
comité régional du
Tourisme Nouvelle
Aquitaine**

LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

Excusé(s) :

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, Philippe LAVAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.12.607**

TOURISME ET PATRIMOINE

Rapporteur : Monsieur ETIENNE

**DESIGNATION DU REPRESENTANT DE GRANDANGOULEME AU COMITE REGIONAL DU
TOURISME NOUVELLE AQUITAINE**

En raison de la fusion des comités régionaux du Tourisme, Limousin et Poitou-Charentes, une nouvelle structure a vu le jour le 1^{er} juin 2017.

Conformément à l'article 5 des nouveaux statuts du comité régional du Tourisme Nouvelle-Aquitaine qui prévoit la représentation de communes touristiques, de leurs groupements et de stations classées de tourisme au titre du **Collège 4 : Collectivités partenaires**, il est proposé à GrandAngoulême de devenir membre de l'assemblée générale et donc par conséquent de désigner un représentant.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Vu l'avis favorable de la commission attractivité économie emploi du 6 décembre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'entrée de GrandAngoulême à l'assemblée générale du comité régional du tourisme Nouvelle-Aquitaine.

DE DESIGNER Monsieur Guy ETIENNE comme représentant de GrandAngoulême pour siéger au sein de l'assemblée générale du Comité Régional du Tourisme Nouvelle Aquitaine.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

19 décembre 2017

Affiché le :

19 décembre 2017